

Dernières infos du 25 août 2020 : mesures covid 19

PRECONISATIONS- ENGAGEMENTS et PROTOCOLE MJC / CRISE COVID 19

1. Mesures à MJC
2. Préconisations et engagement AVANT SA PRATIQUE A LA MJC
3. A L'ARRIVEE DE LA MJC
4. Préconisations sanitaires à prendre en revenant à son domicile
5. INFOS spécifiques selon la discipline pratiquée : précautions, consignes, matériels nécessaires à la pratique de votre discipline

1-Mesures à la MJC

La MJC a été entièrement réaménagée pour que les participants puissent respecter les barrières sanitaires et les gestes : sens de circulation, retrait de tout matériel (tables, chaises etc), pas d'accès au bâtiment en dehors des pratiquants (pré-inscrits ou inscrits) , une entrée spécifique sur rdv pour les inscriptions, entrées spécifiques démultipliées (voir signalétique, entrée par le jardin), espaces d'attente aménagés dans le jardin, intervenants de la MJC formés, portant masques, et suivant un protocole stricte selon les disciplines, aération et nettoyage des salles, du matériel pédagogique, non croisement de groupe au sein du bâtiment.....

A l'entrée : MASQUE OBLIGATOIRE (sauf pour les – de 11 ans)

POUR TOUS : être muni au minimum :

- **Un masque (sauf pour les – de 11 ans)**
- **Une gourde marquée de son nom et prénom**
- **Mouchoirs en papier**
- **Chaussures propres dans sac de sport pour entrer dans la salle**
- **Venir avec sa tenue (pas de vestiaire ouvert)**
- **et bien arriver à l'heure !**

2-Préconisations et engagement AVANT SA PRATIQUE A LA MJC

ETAT DE SANTE : Préconisations

- Je ne suis pas dans un foyer ayant un cas de COVID-19 déclaré depuis moins de 24j
- J'ai un bon état de santé général
- Si j'ai eu le COVID-19 et ai été hospitalisé, je dois d'abord consulter un médecin avant ma reprise d'activité
- Si j'ai eu des symptômes faisant suspecter une infection COVID-19 (fièvre, rhume, toux, douleur thoracique, fatigue, perte de goût ou d'odorat, diarrhées,...), ces symptômes ont débuté depuis plus de 24 jours et ont pris fin depuis 48h minimum.

ENGAGEMENTS

- Je m'engage à déclarer le plus précocement possible tout symptôme lié au Covid-19 ou tout contact proche avec un malade touché par le Covid-19 au médecin et à ne pas se présenter à l'entraînement dans ce cas.
- Je déclare faire le choix éclairé (ou de ses représentants légaux (pour les mineurs)) de vouloir reprendre les entraînements ou mon activité à la MJC en connaissance du risque faible mais non nul, (compte tenu du manque de sensibilité des tests et de la notion de porteurs asymptomatiques)

CONSIGNES D'HYGIENE

L'adhérent s'engage avant de venir à :

- Se doucher et avoir les cheveux lavés
- S'assurer que sa tenue de pratique a bien été lavée
- Avoir les mains propres
- Etre allé aux toilettes
- Mettre sa tenue de pratique
- Prendre un sac (de moyen ou grand volume) à l'intérieur duquel doivent figurer des mouchoirs jetables non utilisés, son matériel nécessaire pour la discipline ou chaussons ou chaussures d'entraînement, sa gourde
- Mettre son masque si collégien dans les espaces de circulation commun + (suivre les recommandations gouvernementales en termes de qualité de masque).
- Les pratiquants doivent apporter leur propre matériel et ne jamais se l'échanger. Les pratiquants ne doivent pas utiliser les vestiaires qui ne peuvent pas être mis à disposition
- Pas de contacts physiques entre pratiquants avant, pendant ou après la séance ;Aucun prêt ou échange de matériel ne sera permis.

3- A L'ARRIVEE A LA MJC

PONCTUALITE NECESSAIRE avant le cours

(car la MJC sera fermée, en cas de retard : pas d'accès au cours).

Pas de retard possible à la sortie du cours pour récupérer vos enfants !

ENTREE DANS LE BATIMENT : L'entrée des pratiquants se fera par les issues coté jardin ou entrées (cf signalétique) de manière à leur éviter les croisements de groupes, à l'extérieur :espace d'attente par groupe en respectant les distances sanitaires, suivre la signalétique.

Aucun non pratiquant et pré-inscrit ou inscrit ne pourra accéder à l'intérieur de la MJC (sauf pour un RDV d'inscription).

S'assurer que le cours est maintenu. Attendre que l'animateur ou un professionnel ou délégué bénévole vienne récupérer le groupe pour entrer. Suivre sens de circulation

ENTREE DANS LA SALLE D'ACTIVITE : Mise en place d'un « poste d'accueil de désinfection » à l'entrée de chaque salle, tenu par l'animateur, portant un masque, avec gel hydro-alcoolique :

1/Enlever ses chaussures et ses affaires et les déposer à l'emplacement prévu

2/couloirs dans chaque salle (vestiaires fermés aux pratiquants) pour poser les affaires aux emplacements prévus et affichés .

Pour arts martiaux : Le pratiquant dépose son sac à cet emplacement et retire son survêtement en-dessous duquel il y a sa tenue d'art martial, le plie soigneusement et le dépose dans son sac, ainsi que sa veste, puis les jambes dirigées vers le couloir et non les tatamis:il se masse les pieds avec du gel hydroalcoolique

2/ L'animateur dépose gel sur les mains des pratiquants et leur montre le geste de « lavage des mains »

3/ le pratiquant rejoint le centre de la salle qui dispose d'un marquage au sol avec une Délimitation des distances de sécurité afin d'assurer que chaque pratiquant ait une surface de pratique de 4M2 ou +

Note :Les pratiquants doivent apporter leur propre matériel et ne jamais se l'échanger.Les pratiquants ne doivent pas utiliser les vestiaires qui peuvent être mis à disposition pour les activités de plein air et il est vivement conseillé d'éviter l'utilisation de toilettes publiques.

4/Pas de contacts physiques entre pratiquants avant, pendant ou après la séance ;Aucun prêt ou échange de matériel ne sera permis.

4- Préconisations sanitaires à prendre en revenant à son domicile

1. Le pratiquant devra prendre sa douche
2. Il devra mettre sa tenue de pratique au lave-linge
3. Désinfecter son matériel personnel
4. Laver sa gourde
5. Réapprovisionner son kit sanitaire (gel hydro-alcoolique, mouchoirs, masque)

5- INFOS spécifiques selon la discipline pratiquée : précautions, consignes, matériels nécessaires à la pratique de votre discipline

Ces protocoles sont issus des directives ministérielles et fédérales.

POUR TOUS : être muni au minimum :

- Un masque (sauf pour les – de 11 ans) pour circuler dans les espaces communs
- Une gourde marquée de son nom et prénom
- Mouchoirs en papiers
- vêtu de votre Tenue de sport (pas de vestiaire)
- Chaussures propres dans sac de sport pour entrer dans la salle et bien arriver à l'heure ! (pas d'accès possible au bâtiment si retard)
- *Pour autre matériel : voir selon la discipline pratiquée (cf ci-dessous)*

Le port du masque est obligatoire pour les encadrants (hors temps d'activité physique), les personnes chargées de l'accueil et les bénévoles

ARTS

CHANT : Visière de protection à porter lors du cours + distance sanitaire de 2 mètres minimum (pas de pratique en face à face) (visière de protection : voir cyber-espace de Rive de Gier)

DANSE DE COUPLE : Masque recommandé en cours

GUITARE : venir avec sa guitare, distance sanitaire sinon masque pendant le cours pour les + de 11ans

THEATRE-ARTS PLASTIQUES, LANGUES : respect des distances sanitaires, pas d'échange de matériel

SPORTS

RAPPEL : Gourde personnelle marquée de son nom et prénom, mouchoirs en papier, sac de sport avec à l'intérieur du sac : chaussures propres pour accéder à la salle + serviette de toilette pour se sécher (si nécessaire)

Gym, stretching, pilates, Yoga, GR : venir avec son tapis de gym, distance sanitaire de 2m ou 4m² par personne , **zumba (au gymnase ST EXUPERY)** : distance de 10 mètres selon intensité de l'effort

ARTS MARTIAUX : aikido, kung fu, judo, karaté, Self, capoeira : venir avec sa tenue portée sous un survêtement + gel hydroalcoolique personnel pour le nettoyage des pieds nus avant d'accéder au tatamis- sol (**Attention : pas de distance sanitaire au regard de la nature de l'activité : directive ministérielle**)

DANSES

L'animateur veillera aux distances sanitaires particulières selon la pratique

- 2 mètres de distance constante entre chaque danseur,
- 4 m² disponible pour chaque danseur en statique, 5 m en déplacement lent, 10 m en déplacement rapide

TENNIS DE TABLE

Venir avec sa raquette perso + 5 balles marquées de son nom et prénom (car interdiction de toucher les autres balles de l'adversaire)

MARCHES : des marcheurs évoluant à la vitesse classique de 4km/h veilleront à garder un espacement d'au moins 2 mètres, alors que des marcheurs à 6km/h s'espaceront d'au moins 5 mètres.

Escalade : tee-shirt obligatoire, chaussons d'escalade + baudrier + descendeur et mousqueton personnel (voir avec le professeur détail du matériel)

Pour information ci dessous :

PROCOLE ANIMATEURS ENCADRANTS

PROCOLE Si symptômes Toux, fièvre, ...

(thermomètre sans contact à disposition dans le petit salon et armoire animateur de la MJC)

Conduite à tenir :

1. Isolement immédiat de la personne avec un masque si possible dans le petit salon dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.
2. Prise de la température avec un thermomètre sans contact.
3. Si mineur : Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent le chercher en respectant les mesures barrières. Rappel de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet et nous tenir informés
4. Signaler immédiatement le cas au personnel permanent
5. Nettoyage dans le cadre du protocole habituel de la salle et des objets touchés dans les 48h précédentes.
6. Poursuite stricte des mesures barrières.
7. SI DIFFICULTES RESPIRATOIRES : appel SAMU+ parents (si mineurs)